

CHRONIQUE
de
l'ABBAYE de KERBÉNÉAT

Juillet 1951

TRIMESTRIEL

2^e Année - N^o 7

Notre bulletin PAX

a pour but de maintenir le contact de nos Abbayes de Kerbénéat et de Landévennec avec vous, chers bienfaiteurs et amis.

Nous entendons vous faire participer, de la manière la plus large, aux biens que nous procure la vie monastique, toute de travail et de prière.

Nous voulons vous faire bénéficier des richesses de la doctrine monastique et de la spiritualité liturgique.

Nos chroniques vous disent les menus événements de nos deux communautés et vous tiennent au courant de nos réalisations et de nos projets.

Notre bulletin paraît en janvier, avril, juillet, octobre.

ABONNEMENT : 150 francs

« LES AMIS DE LANDÉVENNec »

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

BUT. — Grouper, en vue d'une action plus efficace, tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent au relèvement du « Lann » de Saint-Guénolé.

D'après les statuts approuvés, l'Association se donne comme objet de :

« Favoriser l'étude et la mise en valeur du patrimoine religieux, artistique et littéraire de la Bretagne;

« Promouvoir le développement agricole et économique de la région;

« Créer une bibliothèque bretonne et un foyer de culture celtique avec aménagement de locaux permettant de recevoir les chercheurs. »

MEMBRES : Première catégorie — Membres PARTICIPANTS

1) Donateurs. — Un premier versement de 10.000 francs et une cotisation annuelle de 10.000 francs.

2) Fondateurs. — Un versement unique de 10.000 francs.

3) Protecteurs. — Un versement de 5.000 francs.

Deuxième catégorie — Membres ASSOCIÉS

1) Bienfaiteurs. — Un premier versement de 1.000 francs; une cotisation annuelle de 100 francs.

2) Adhérents. — Un premier versement de 500 francs; une cotisation annuelle de 100 francs.

Assemblée générale. — Aura lieu tous les ans, en principe à Landévennec.

La Chronique de Kerbénéat sert de lien entre les sociétaires et les tient au courant de l'activité de l'Association.

AVANTAGES SPIRITUELS. — Les membres de l'Association participent d'une manière très spéciale aux biens spirituels de la famille monastique de Kerbénéat-Landévennec. A leur intention, une messe solennelle est chantée tous les dimanches à Kerbénéat, et une autre messe célébrée tous les jeudis à Landévennec.

C. C. P. Rennes 1145-34, H. Gougay, Abbaye de Kerbénéat
Plounéventer (Finistère)

Les offrandes pour Landévennec peuvent être versées au même compte.

FÊTES D'ÉTÉ

Sainte Anne - Marie - Saint Benoît

I. A SAINTE ANNE.

Un vieux et naïf « cantique spirituel en l'honneur de sainte Anne » que ses enfants lui chantaient au lieu de ses apparitions à Yves Nicolazic, près d'Auray en Bretagne.

Rosier de paradis,
Qui produites jadis
Cette rose fleurie,
Ce bouton précieux,
Cet œillet gracieux,
Cette Vierge Marie.

L'écriture a chanté
Que tu as enfanté
Cette Vierge pucelle
Qui son père allaita
Et que Dieu exempta
De coulpe originelle.

Notre Dieu est fâché
De voir que le péché
Vive en notre âme infâme.
Intercédez pour nous,
Apaisez son courroux,
Soyez mon avocate.

L'on reconnaît au vray
Près de la ville d'Auray
En un petit village,
Que l'Ayeule de Dieu
A voulu qu'en ce lieu
Nous lui rendions hommage.

Une image trouvée,
Par miracle approuvée,
O chrétien, nous convie
De remplir les chemins.
Honorons, pèlerins,
La mère de Marie.

Desséchez donc nos pleurs,
Soulagez nos douleurs,
Chassez notre tristesse
Et tant que nous vivrons
Nous vous réclamerons,
Fontaine de liesse.

II. NOTRE-DAME DE L'ÉTÉ.

« Contemple ce visage qui ressemble le plus
au Christ; lui seul peut te disposer à voir le
Christ. »

(Dante, La Divine Comédie.)

A considérer le cycle liturgique d'été, on ne manque pas d'être frappé du grand nombre de fêtes consacrées à la Très Sainte Vierge. De juillet à octobre, en effet, Marie n'a pas moins de dix fêtes, dont trois sont des plus solennelles : La Visitation, l'Assomption et la Nativité. En cette saison aussi se célèbrent deux des trois octaves que l'Eglise consacre annuellement à la Mère de Dieu. Si bien que sur les trois mois d'été, c'est, avec ces deux octaves, les samedis et les différentes fêtes, un peu plus du tiers qui lui est consacré. Elle est bien la Reine de l'été.

ETAPES MARIALES

Elle nous apparaît d'abord en plusieurs des principaux anniversaires de sa vie terrestre, de sa Naissance à son Assomption et sous quelques-uns des vocables d'amour que le cœur de ses enfants a pris plaisir à lui donner, sous quelques-uns de ses attributs de puissance et de bonté : Notre-Dame du Mont Carmel, 16 juillet; Sainte-Marie aux Neiges, 5 août; le Cœur Immaculé de Marie, 22 août; le Saint Nom de Marie, 12 septembre; Notre-Dame des Sept Douleurs, 15 septembre; Notre-Dame de la Merci, 24 septembre (1). Jésus veut nous faire comprendre, en favorisant en ce temps le penchant de l'Eglise pour sa Mère, que ce n'est pas seulement par son Evangile et son Eucharistie qu'il maintient sa vie parmi nous, mais aussi par Celle à qui Il a confié le soin de son Incarnation.

Aussi, pas plus que le Cœur du Fils, celui de la Mère ne doit, au cours de notre été, nous demeurer absent. C'est dans son Cœur à Elle que nous retrouvons celui de Jésus. Et il fallait, pour nous redire cette association et cette union, que des fêtes plus nombreuses fussent célébrées durant ces mois. Aux autres temps elles sont, comme toutes les fêtes, dans le rayonnement de la liturgie

(1) En Bretagne, pendant la période d'été, on dénombre jusqu'à 28 « parsons » principaux en l'honneur de Marie.

du Christ : Marie est de toutes les joies, de toutes les douleurs, de tous les triomphes de son Fils. Mais comme ici-bas — depuis l'Ascension — le Fils n'apparaît plus, réfugié comme à l'intérieur de nous-mêmes, il devenait opportun de révéler directement à nos yeux les beautés et les grandeurs de sa Mère. Il est remarquable en effet, que, sauf les Sept Douleurs, toutes ses fêtes sont celles de circonstances où Jésus n'apparaît pas, soit qu'Il ne fût pas encore né, soit qu'Il fût déjà remonté aux cieux.

Et c'est sans doute pour nous faire mieux comprendre le culte intérieur tout intime, qui fut celui de Marie depuis la Pentecôte, et comment, pour nous comme pour Elle, le Maître absent doit rester le grand amour, la pensée constante de chacun de nos instants. Là est tout l'enseignement de la liturgie du temps après la Pentecôte, la leçon que nous donne Marie en ce cycle d'été : la présence la plus réelle est d'ordre spirituel. C'est maintenant que Jésus est parfaitement présent aux siens, de cette présence invisible et intime dont est pénétrée sa Mère, Reine de l'été.

VISITATION

Il est présent, incarné tout palpitant de vie, en cette frêle jeune fille que l'Eglise nous montre chaque année se hâtant vers Hébron, et qui va, silencieuse, allègre, portant seule tout le poids du trésor divin, de ce Verbe mystérieux caché au plus profond d'elle-même. Image frappante de l'âme fidèle en marche vers la patrie céleste, vers l'Eternelle Nativité; marche bien longue dont nous trouvons le symbole dans la longue litanie des dimanches après la Pentecôte... Marie se hâte à travers les montagnes dénudées du pays d'Hébron, à travers le désert aride du pays de Juda... Et c'est dans le silence du modeste logis d'Elisabeth que soudain s'élève le Magnificat, ce cantique des cantiques de la Nouvelle Alliance. Marie chante sa foi en le Tout-Puissant qui, dans l'invisible a fait en Elle de grandes choses. « O Bienheureuse Elisabeth qui vis Marie dans le premier *Stabat*, la Sagesse éternelle de Dieu récitant le Magnificat ! » Le Magnificat ! chant de marche de celui qui se hâte vers la patrie des cieux. Cantiques Joyeux, mais de la joie austère de la Mère de la Foi, de Celle qui par avance accepte tout (N.-D. des Sept Douleurs), jusqu'à perdre de vue le Divin Ressuscité, pour recueillir et accepter ce dur silence du visage invisible, de la Présence seulement spirituelle. Notre-Dame d'après la Pentecôte, Reine de l'été !

« Oui, ô douce Dame, pour icelle grant joye que vous eüstes
quand vous allâstes à la montaigne visiter Sainte Elisabeth votre

« cousine, et elle vous dist que vous estiez benoiste sur toutes femmes et que le fruit de votre sein étoit benoist, Douce Dame, priez lui que son benoist fruit me vueille ressasier et esmourvoir mon cueur à se tenir coi en la Divine Présence. Amen. Ave Maria. » (1)

ASSOMPTION

Mère admirable de la Foi, notre reine et notre guide, Marie le reste dans le mystère de sa glorieuse Assomption. Elle avait accepté la séparation, cette longueur de temps qui va de l'Ascension jusqu'à la parousie du dernier dimanche après la Pentecôte. Mais voici qu'aujourd'hui résonne en son âme silencieuse le *Veni* du Cantique des Cantiques, le *Veni* qui doit la libérer éternellement. On connaît la célèbre affirmation : « Comme c'était l'amour qui faisait vivre Marie, c'est l'amour qui l'a fait mourir. » (Bossuet, sermon sur l'Assomption.) Un élan d'amour, le plus fort qu'Elle ait jamais ressenti, termine pour Elle sa vie terrestre et l'introduit frémissante de joie dans la béatitude prédite par Elisabeth à la Visitation : « Bienheureuse toi qui a cru... » Oui bienheureuse, parce que cette foi s'épanouit aujourd'hui en pleine vision. Jusqu'ici Marie avait cru, maintenant elle voit qu'Elle est Mère de Dieu. Elle voit qu'Elle est bien supérieure aux Anges et aux Archanges, aux Trônes et aux Dominations, à toutes les hiérarchies célestes dont elle est la reine désormais. Elle voit maintenant face à face son Fils glorieux, pur reflet de la gloire du Père et image de sa substance. Elle se voit, elle, l'humble Marie de Nazareth, pénétrant dans les splendeurs de la Trinité Sainte. Prise et pénétrée par Dieu, elle est emportée par ce courant de vie qui va du Père au Fils et du Fils au Père à travers l'Esprit-Saint. C'était l'entrée dans le sein de la famille divine, sa prise de possession entière et définitive de la vision béatifique, plénitude parfaite et épanouissement total de sa joie d'ici-bas. Marie, Mère de la Foi, reine de l'éternel été.

COURONNEMENT

Mais au moment où Elle est constituée Reine du Ciel, des Anges et des Saints, au moment où Elle est couronnée par son

(1) Etienne, O. S. B., Abbé de Salley, puis de Newminster, puis de Fountains (+ 1252).

Fils, Marie reste l'humble créature semblable à nous. Ses yeux qui contemplent désormais les splendeurs du ciel restent les yeux limpides et doux de l'humble fille d'Anne et de Joachim. Ses mains qui s'ouvrent dans le geste de l'orante ce sont les mains priantes de la Vierge au temple, les mains douces et diligentes de la jeune mère de Bethléem, les mains jointes de la Mère douloureuse au pied de la croix, les mains levées de la présidente du Cénacle au jour de la Pentecôte. Ses pieds maintenant glorifiés sont ceux qui la portaient en hâte à Hébron et qui firent tant de pas pour retrouver l'Enfant perdu... Son cœur enfin, son cœur surtout n'a pas changé. C'est un cœur de Vierge et de Mère, de Mère de Dieu mais aussi de Mère des hommes, du genre humain. Voilà pourquoi son couronnement au ciel a été aussi sa consécration de Reine du monde. On connaît l'admirable exclamation de Claudel : « Ce qui émerge, radieux, dans le soleil levant, c'est la Sainte Vierge, c'est cette figure sublime que l'Éternel avait posée à la rencontre de ses yeux pour s'encourager à créer le monde ! » Simple écho du reste du livre inspiré :

« Dès l'éternité, dès le commencement, avant les origines de la
« Lorsqu'il disposa les cieux... [terre]
« Lorsqu'il traça un cercle à la surface de l'abîme...
« Lorsqu'il fixa sa limite à la mer...
« Lorsqu'il établit les fondements de la terre;
« Alors j'étais près de Lui à l'œuvre... » (Prov. VIII.)

Et voici qu'aujourd'hui Marie prend possession de son domaine, elle l'envahit de sa virginalité présence. Et depuis, les hommes n'ont cessé de la rencontrer et de la reconnaître, et de lui dédier leurs pays, leurs cités, leurs églises et jusqu'aux plus beaux sites de la création. Toutes les races humaines l'acclament et ne finissent pas de lui dire son nom, à elle qui pourtant a reçu déjà plus de 135.000 titres, Marie, Reine du Monde, Reine de l'éété, de l'éété de la Création.



Notre-Dame de l'éété ! C'est Marie au zénith de son triomphe, de ce triomphe qui se perpétue jusqu'à la fin des temps, jusqu'à cette parousie du dernier dimanche où Elle apparaîtra près de son Divin Fils, rayonnante de lumière, « belle comme la lune, éclatante comme le soleil », Reine de l'Éternité, de l'Éternel éété.

III. SAINT BENOIT.

UNE CHARTE POUR NOTRE TEMPS :

La Règle de S. Benoit.

A l'occasion de la Saint Benoit d'été — 11 juillet — fête de la Translation de ses reliques du Mont Cassin au monastère de Fleury-sur-Loire; d'une part, un magistral passage de l'Encyclique qu'en 1947 Sa Sainteté Pie XII publia pour le xiv centaire de la mort de Notre Bienheureux Père; de l'autre, illustrant chacun des paragraphes du document pontifical, un choix de maximes et de préceptes de la sainte Règle. A ces pages, gardez-vous de ne jeter qu'un regard rapide, d'un œil distrait; lisez-les, goûtez-les, savourez-les; vos âmes, croyons-nous, y trouveront leur profit.

« Ce n'est pas uniquement les siècles passés qui ont profité des bienfaits incalculables du Grand Patriarche Benoit et de son Ordre : notre époque, elle aussi, doit apprendre de lui de nombreuses et importantes leçons...

... Si toutes les classes de la société, avec une studieuse et diligente attention, observent la vie de Saint Benoit, ses enseignements et ses hauts faits, elles ne pourront pas ne pas être attirées par la douceur de sa vie et la force de son influence, et elles reconnaîtront d'elles-mêmes que notre siècle rempli et désaxé par tant de graves ruines matérielles et morales, par tant de dangers et de désastres, peut lui demander des remèdes nécessaires et opportuns. »

LE PRIMAT DE LA RELIGION.

« Qu'elles se souviennent avant tout et considèrent attentivement que les principes sacrés de la religion et les normes de vie qu'elle édicte sont les fondements les plus solides et les plus stables de l'humaine société; s'ils viennent à être renversés ou affaiblis, il s'ensuivra presque fatalement que tout ce qui est ordre, paix et prospérité des peuples et des nations sera détruit progressivement...

.. Le premier et le principal devoir est donc celui-ci : révéler la divinité, obéir à ses lois en privé et en public; celles-ci transgressées, il n'y a plus aucun pouvoir qui ait des freins assez puis-

sants pour contenir et modérer les passions déchainées du peuple. Car la religion seule constitue le soutien du droit et de l'honnêteté. »

Craindre Dieu : l'expression revient à maintes reprises dans la Règle. *Accomplir chaque jour, dans notre vie, les préceptes de Dieu.* (Ch. 4).

Le premier degré d'humilité consiste en ceci : maintenir avec constance devant son regard la crainte de Dieu, fuir absolument l'inattention, mais garder le perpétuel souvenir de tous les enseignements du Seigneur; repasser toujours dans son esprit comment ceux qui méprisent Dieu tombent, pour leurs péchés, dans la géhenne, et comment la vie éternelle est préparée pour ceux qui le craignent... L'homme songera qu'à chaque instant, du haut du ciel, Dieu le considère; qu'en tous lieux le regard de la Divinité se pose sur ses œuvres et qu'à tous moments les Anges lui en rendent compte. (Ch. 7).

Celui qui recueille les paroles de mes lèvres et les met en pratique, dit le Seigneur dans l'Evangile, je le comparerai à l'homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre : les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont acharnés contre cette maison : et elle n'est point tombée parce qu'elle était fondée sur la pierre. (Prologue).

L'AMOUR DE DIEU...

« Notre Saint Patriarche nous fournit encore une autre leçon, un autre avertissement, dont notre siècle a tant besoin : à savoir que Dieu ne doit pas seulement être honoré et adoré : il doit aussi être aimé comme un Père, d'une ardente charité.

Et parce que cet amour s'est aujourd'hui attiédi et alangui, il en est résulté qu'un grand nombre d'hommes recherchent les biens de la terre plus que ceux du ciel, et avec une passion si immodérée qu'elle engendre souvent des troubles, qu'elle entretient les rivalités et les haines les plus profondes.

Or, puisque le Dieu éternel est l'auteur de notre vie et que de lui nous viennent les bienfaits, c'est un devoir strict pour tous de l'aimer par dessus toutes choses, et de tourner vers lui, avant tout le reste, nos personnes et nos biens. »

Ils auront pour Dieu une crainte d'amour. (Ch. 72).

Avant tout, aimer le Seigneur de tout son cœur, de toute son âme, de toute sa force... Ne rien préférer à l'amour du Christ. (Ch. 4).

Le Seigneur : Celui qui a daigné déjà nous compter parmi ses fils. — Vous avez reçu l'Esprit d'adoption des fils, qui nous fait nous écrier : Abba, Père ! (Rom. VIII, 15 — cité Ch. 2).

Ayant franchi l'ensemble des degrés d'humilité, le moine parviendra sans délai à cette charité de Dieu qui dans sa perfection bannit la crainte; grâce à elle, toutes ces bonnes œuvres qui s'accompagnaient jusqu'alors d'une certaine crainte, voici que, désormais, on commence à les accomplir sans nul effort, comme naturellement et par habitude; non plus par frayeur de l'enfer, mais par l'amour du Christ, dans l'entraînement même du bien et l'attrait des vertus. (Ch. 7).

ET DU PROCHAIN...

« De cet amour envers Dieu doit naître ensuite une charité fraternelle envers les hommes, que tous, à quelque race, nation ou condition sociale qu'ils appartiennent, nous devons considérer comme nos frères dans le Christ : en sorte que de tous les peuples et de toutes les classes de la société se constitue une seule famille chrétienne non pas divisée par la recherche excessive de l'utilité personnelle, mais cordialement unie par un mutuel échange de services rendus... »

Aimer le prochain comme soi-même.

Honorer tous les hommes. Ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît, ne pas le faire à autrui. Soulager les pauvres, vêtir ceux qui sont nus. Secourir ceux qui sont dans l'épreuve. Consoler les affligés. Ne point se réserver une heure pour la vengeance. Ne point se départir de la charité. Ne point rendre le mal pour le mal. Ne point faire d'injustice, mais supporter patiemment celle qui nous serait faite. Ne point répondre à la malédiction par la malédiction, mais plutôt par la bénédiction. Garder ses lèvres de paroles méchantes ou perverses. Ne haïr personne. Prier pour nos ennemis dans la charité du Christ. Rentrer en paix avant le coucher du soleil, avec qui est en discorde avec nous. (Ch. 4).

Tous, esclaves ou libres, nous sommes un dans le Christ, et tous, nous servons à titre égal, dans la milice d'un même Seigneur car il n'existe pas chez Dieu d'acception de personnes. (Ch. 2).

Il (le cellérier) ne contristera pas les frères... à la requête indiscrète : ou si la chose demandée lui fait défaut, qu'il accorde au moins une réponse aimable, selon qu'il est écrit : Une bonne parole vaut mieux que le meilleur des dons. (Ch. 31).

Les moines se livreront au bon zèle dans un très fervent amour, c'est-à-dire : Ils se préviendront d'honneur les uns les autres. Ils supporteront avec patience les infirmités, soit physiques, soit morales de leurs frères... Nul ne recherchera ce qu'il estime son avantage à lui, mais celui du prochain. Ils s'acquitteront chastement de la dette de charité fraternelle. (Ch. 72).

Avant tout et par dessus tout, on prendra soin des malades, de telle sorte que ce soit vraiment au Christ que s'adressent ces services. (Ch. 36).

Un hôte qui survient sera accueilli comme le Christ avec toutes les attentions de la charité (Ch. 53).

Les frères s'obéiront les uns aux autres... en toute charité et empressement. (Ch. 71).

LA VALEUR DU TRAVAIL.

« ... Le législateur de l'ordre bénédictin nous enseigne encore une autre vérité — vérité que l'on aime aujourd'hui à proclamer hautement, mais que trop souvent on n'applique pas comme il conviendrait et comme il faudrait — à savoir que le travail de l'homme n'est pas chose exemple de dignité, odieuse et accablante, mais bien plutôt aimable, honorable et joyeuse.

La vie de travail, en effet, qu'il s'agisse de la culture des champs, des emplois rétribués ou des occupations intellectuelles, n'avilit pas les esprits, mais les ennoblit : elle ne les réduit pas en servitude, mais plus exactement elle les rend maîtres en quelque sorte et régisseurs des choses qui les environnent et qu'ils traitent laborieusement...

... Que donc, non seulement ceux qui se livrent à l'étude des lettres et des sciences, mais aussi ceux qui peinent dans des métiers manuels, afin de se procurer leur pain quotidien, réfléchissent qu'ils ont une très noble occupation leur permettant de pourvoir à leurs propres besoins, tout en se rendant utiles à la société entière.

Qu'ils le fassent pourtant comme le Patriarche Benoît nous l'enseigne, l'esprit et le cœur levés vers le ciel; qu'ils s'y adonnent non par force, mais par amour; enfin, quand ils défendent leurs droits légitimes, qu'ils le fassent non en jalonnant le sort d'autrui, non désordonnément et par des attroupements, mais d'une manière tranquille et avec droiture. Qu'ils se souviennent de la divine sentence : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. »

(Gen. III, 19), précepte que tous les hommes doivent observer en esprit d'obéissance et d'expiation. »

L'oisiveté est ennemie de l'âme; aussi les frères doivent-ils aux heures fixées, s'adonner au travail manuel et, aux moments déterminés à la lecture sacrée... Si les nécessités locales ou la pauvreté exigent que les frères s'emploient par eux-mêmes aux récoltes, ils ne s'en contrarieront pas : car ils sont alors vraiment moines, en vivant du travail de leurs mains, tout comme nos pères et les Apôtres. (Ch. 48).

N'être ni paresseux, ni murmurateur... Etre sans jalousie et ne point céder à l'envie. N'aimer point la contestation. (Ch. 4).

A l'Abbé de modérer toutes choses et de les disposer de telle sorte que les âmes se sauvent et que les frères accomplissent leur tâche sans motif légitime de murmure. (Ch. 41).

« Qu'ils n'oublient pas que nous devons nous efforcer chaque jour davantage de nous élever des réalités terrestres et caduques, qu'il s'agisse de celles qu'élabore ou découvre un esprit aiguisé, ou de celles façonnées par un métier pénible, à ces réalités célestes et perdurables, dont l'atteinte peut seule nous donner la véritable paix, la sereine quiétude et l'éternelle félicité. »

Avant tout, il (l'Abbé) se gardera de négliger ou de faire passer au second plan le salut des âmes qui lui sont confiées, réservant sa sollicitude aux intérêts transitoires et terrestres et caducs; mais toujours il prendra conscience que c'est des âmes qu'il a assumé la conduite, des âmes aussi dont on lui demandera compte. Et pour n'avoir pas à alléguer l'insuffisance éventuelle des ressources du monastère, il se rappellera qu'il est écrit : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et toutes ces choses vous seront données par surcroît. » (Ch. 2).

Les deux devises de l'Ordre :

« Ut in omnibus glorificetur Dei. » (U.I.O.G.D.)

« Qu'en toutes choses Dieu soit glorifié. »

« PAX » : La Paix.

« La fonction propre de l'homme est d'être le témoin de la gloire de Dieu. »
John RUSKIN.

« L'Eglise a plus besoin de témoins que d'apologètes. »

PIE XII.

PAGES D'HISTOIRE

Formation de la Province Française de la Congrégation Cassinaise de la Primitive Observance

(Suite)

SAINT-PIERRE-DE-CANON (1876)

Comme évêque de Nevers, Mgr Forcade s'était lié d'amitié avec la Pierre-qui-Vire, située presque aux confins de son diocèse. Transféré à l'archevêché d'Aix, en 1873, il voulut y attirer les fils du P. Muard, en leur offrant, dès 1875, le vieux couvent de Saint-Pierre-de-Canon, près de Pélissanne et de Salon.

Cet appel sembla providentiel à la Pierre-qui-Vire, qui y voyait la possibilité d'envoyer sous un climat plus doux les sujets délicats, éprouvés par les rudes hivers du Morvan; de plus, par sa position, cette maison paraissait toute indiquée pour devenir le centre provincial d'études des jeunes profès. Aussi, l'offre fut-elle agréée sans tarder et la prise de possession eut lieu dès le 10 octobre 1876. Le 11 août suivant, la maison était canoniquement érigée en Prieuré simple et le P. Dom Romain Banquet y était envoyé peu après, avec un groupe de clercs, pour en prendre la direction.

Le 30 octobre 1880, la petite communauté fut expulsée « manu militari », mais put bientôt se regrouper, au moins partiellement, au château de Caseneuve, mis à sa disposition par une bienfaitrice; d'ailleurs, dès l'Épiphanie 1883, il lui était possible de rentrer à Saint-Pierre-de-Canon.

Mais l'expérience prouvait que la vie bénédictine y serait toujours en souffrance par suite du manque de ressources, de l'impossibilité d'agrandir la maison, située sur une étroite falaise, et d'y avoir jamais une clôture suffisante. L'abandon définitif de Saint-Pierre fut donc décidé par le Chapitre Provincial, le 13 novembre 1887. La Communauté cependant ne fut pas dissoute, mais autorisée à chercher asile au diocèse d'Albi, où nous la retrouverons plus tard avec la fondation d'En-Calcat.

KERBENEAT (1878)

Dom Anselme Nouvel de la Flèche, fit profession à la Pierre-qui-Vire, le 28 août 1870, après avoir été pendant cinq ans vicaire général de Rennes. Sa retraite ne devait pas être de longue durée, puisque dès l'année suivante Pie IX le nommait à l'évêché de Quimper et

Léon. Il fallait bien s'attendre à ce que le nouvel évêque attirât dans son diocèse ses frères en religion, pour y faire revivre les glorieuses traditions des moines celtés, évangélisateurs de la Bretagne: en effet, le Chapitre Provincial de 1875, saisi par lui d'une demande de fondation, en accepte le principe. Sans perdre de temps, Mgr Nouvel, aidé par quelques bienfaiteurs, fait l'acquisition d'une propriété, sur la commune de Plouneventer, à une vingtaine de kilomètres de Brest: on l'appellera Kerbénéat, « Maison de Saint-Benoît ». Commencés en avril 1877, les travaux de construction sont poussés assez activement pour que trois moines en prennent possession le 30 novembre 1878.

Mais au moment même où s'achève le gros œuvre de l'église, les expulsions de 1880 viennent interrompre cet essor; et huit ans plus tard seulement, la Pierre-qui-Vire pourra envoyer à Kerbénéat un essaim suffisant pour y instaurer l'observance monastique. Le 20 août 1892, la maison est érigée en Prieuré Conventuel et le 29 octobre 1902, en Abbaye.

Presqu'aussitôt, hélas! les lois persécutrices provoquent un long exil qui aboutit à une dispersion à peu près complète, vers la fin de la guerre 1914-1918. Mais la tourmente passée, quelques vaillants se regroupent à Béthisy. En 1920, ils peuvent racheter Kerbénéat vendu autrefois par le liquidateur; et le 21 novembre 1922, ils se réinstallent enfin dans leur cher monastère, quitté depuis vingt ans. La secousse a été si rude que la Communauté s'en relève d'abord péniblement à travers mille difficultés et épreuves nouvelles. Mais désormais l'élan paraît irrésistible; l'effectif dépasse déjà les 40 et il faut songer à agrandir les bâtiments conventuels. Heureuse nécessité!

N.-D. de BUCKFAST (ANGLETERRE) (1882)

Expulsés « manu militari » le 5 novembre 1880, les Novices et jeunes religieux de la Pierre-qui-Vire trouvèrent un refuge à Léopards-town, aux portes de Dublin (Irlande); mais quelques mois plus tard, un nouveau propriétaire ayant acquis cette maison et désirant l'occuper, il fallut émigrer. Il était d'ailleurs dans les vues des Supérieurs d'établir un refuge stable sur les côtes d'Angleterre plus proches du continent; après bien des recherches, on acheta donc, à la fin de 1882, les ruines d'une ancienne abbaye cistercienne, Buckfast-Abbey, située dans le Devon, au diocèse de Plymouth. Il n'y restait à peu près rien des bâtiments claustraux, ni de l'église, mais une résidence bourgeoise, établie dans l'ancienne abbatale, était habitable.

Le Noviciat s'y transporta aussitôt. Une modeste chapelle, élevée à la hâte, put être ouverte dès le 25 mars 1884. Quelques mois plus tard, un comité se constitua, sous la présidence du duc de Norfolk, pour la reconstruction de l'antique abbaye. Sa résurrection fut rapide, puisque le 29 juillet 1886 on pouvait déjà occuper les nouveaux bâtiments réédifiés sur les fondements anciens. Le 15 février 1899, le monastère fut érigé en Prieuré conventuel, distinct de la Pierre-qui-Vire, avec Noviciat propre; et trois ans plus tard, après une interrup-

tion de trois siècles et demi, il recouvrait son titre et sa dignité d'abbaye, le 29 octobre 1902. Restait encore à rebâtir l'église: les moines entreprirent eux-mêmes ce travail en 1907 et le poursuivirent pendant trente ans, réussissant à en faire un joyau architectural. Entre temps, la Communauté se développait jusqu'à compter aujourd'hui près de soixante-dix moines.

Le Chapitre Général de 1937, pour permettre la création d'une Province Anglaise, a détaché Buckfast de la nôtre; mais cette florissante abbaye témoigne toujours en faveur de celle qui lui a donné l'existence. (A suivre.)

CHRONIQUE DE NOS MONASTÈRES

KERBÉNÉAT.

Le jeudi, 12 avril, un groupe de religieux se rend chez nos sœurs en Saint Benoît, les moniales de N.-D. du Calvaire, à Landerneau, afin de prendre part à la cérémonie de consécration du nouveau maître-autel. C'est, pour plusieurs d'entre nous, la première révélation de la richesse symbolique de ces rites solennels, onctions, encensements, aspersions, bénédictions... qui font d'une table de pierre un digne réceptacle au corps de notre Dieu.

Le monastère des Bénédictines, établi à Landerneau depuis 1813, compte à présent une quarantaine de moniales.

Nous avons relaté plus haut la Journée organisée par les Bretons de Paris pour la restauration de Landévennec.

Le dimanche, 6 mai, quatre Petites Sœurs de l'Assomption conduisent au monastère, — ce sont des chefs qui savent mener les hommes — pour une journée de recueillement, quelque cinquante ouvriers brestois, père de famille, et dont elles s'occupent spécialement. Ces hommes font, en effet, partie de la « Fraternité de N.-D. de l'Assomption », laquelle se propose la régénération et la reconstitution chrétienne de la famille dans la classe ouvrière. En y entrant les membres s'engagent à s'entraider fraternellement et à se donner mutuellement le témoignage d'une vie chrétienne authentique et sincère. Leur programme: rayonner sa foi dans sa famille, son quartier, son milieu de travail, avoir à cœur le salut de ses frères.

Le même jour, notre Révérendissime Père Abbé prononce le panégyrique de Saint Brienc à la Basilique Cathédrale de Saint-Brieuc. Le dimanche de la Trinité, il prend la parole à Rumengol.

Le 23 juin, au soir, Monseigneur l'Evêque nous arrive pour les ordinations du lendemain. A chaque visite, il se plaît à venir présider notre réunion précédant les Complies et à nous y entretenir toujours avec la même simplicité. Il nous recommande cette fois tout spécialement ceux de ses prêtres dont le ministère se révèle plus ingrat et plus lourd à porter. Avec quel empressement nous prenons note de toutes ses intentions.



La presqu'île de Landévennec et l'anse de Penforn. — Le trait blanc indique les limites du domaine de l'Abbaye.

Le 25, nos trois jeunes prêtres, Dom Placide Desplat, d'Arcueil, Dom Efflam Saliou, de Plestin-les-Grèves, Dom André Laporte, de Brest, célèbrent en même temps leur première messe, assistés des deux nouveaux diacres, Dom Daniel Berthou et Dom Benoît de la Chapelle. Les textes de la messe « Os justi » pour un Saint Abbé (S. Guillaume) trouvent dans l'âme et la voix de nos jeunes officiants une résonance et un accent plus profonds et plus vrais que jamais : « le Seigneur l'a sanctifié dans sa foi et dans sa douceur, et l'a choisi entre tous les hommes... » (Épître). « Seigneur, vous l'avez prévenu de grâce de choix. » (Graduel). « Voici que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi. » (Évangile). Que ces nouveaux ministres du Christ soient et demeurent toujours « des serviteurs fidèles et prudents ».

LANDÉVENNEC.

A trois kilomètres à vol d'oiseau de l'Abbaye, au-delà de l'anse de Penforn, et à l'entrée du bois de Moulin-Mer, se trouve une modeste chapelle, dénommée le Petit Folgoat. Elle a été bâtie en 1635, par l'abbé Pierre Tanguy « sur les fonds et deniers de l'Abbaye ». Ou plutôt il l'a reconstruite, car le premier oratoire érigé en 1360 par un abbé de Landévennec en l'honneur et souvenir de N.-D. du Folgoat, près Lesneven, fut détruite pendant les guerres de la Ligue. Une inscription du XVII^e siècle au-dessus de la porte Ouest nous rappelle que le sanctuaire est dédié à « Dieu et à l'Immaculée Conception de la Vierge — *Deo et Immaculatae Conceptioni Virginis* ».

Si le sanctuaire connu à ses débuts une certaine affluence de pèlerins des environs, non pas comparable certes aux foules du « Grand Folgoat », depuis longtemps il comptait peu de fervents.

Voici que cette année, le pardon de l'Ascension revêt, grâce au zèle de M. le Recteur, un éclat particulier. Il voulut inviter les moines à s'unir au pèlerinage de ses paroissiens et demanda au Père Supérieur de présider le pardon de la Vierge. La procession de l'après-midi ne fut pas un défilé spectaculaire, mais une profession de foi et de prière confiante en Notre-Dame.

Veuille la Bonne Vierge bénir et protéger ses enfants !

Les bras continuent à offrir leurs généreux services. On vient, l'on revient, avec le même entrain, la même ardeur... de toute profession, de tout âge : le benjamin, de Châteauneuf, ne comptait que ses trois lustres ; quant au doyen « nul ne connaît jamais son âge ».

Au tableau des travailleurs : Châteauneuf, Saint-Nic, Kerlaz, Argol, Plomodiern, Plonévez-Forzay, Pleyben, Lopérec, Saint-Ségal, Pont-de-Buis, Logonna-Daoulas.

Aux mois prochains, routiers et grands étudiants continueront, à leur manière, l'effort de ces braves paysans de Cornouaille.

De plus en plus, des groupements divers prennent le chemin de Landévennec pour leurs réunions ou congrès. Ce furent, tour à tour, les Enseignants chrétiens (360 participants), conduits par M. le chanoine Derrien, Directeur de l'Enseignement, et encadrés de leurs Aumôniers de secteurs ; la Paroisse universitaire de Brest et de Quimper ; militants d'Action Catholique...

Nous n'avons qu'un regret, c'est de ne pouvoir les héberger comme nous le voudrions. Plaise à Dieu qu'un toit les abrite bientôt !

JOURNÉE "LANDÉVENNEC"

à PARIS, 2, 3 mai 1951

A l'élan qui anime toute notre province pour la renaissance de Landévennec, les Bretons de Paris n'ont pas voulu rester étrangers et déjà le journal « La Bretagne » avait fait appel à ses meilleurs collaborateurs pour parler de Landévennec, de son passé et, s'il plaît à Dieu, de ce que sera son avenir.

Mais cela ne suffit pas aux dévoués dirigeants de l'Amicale des Bretons de Paris. Ils voulaient connaître Landévennec, apporter leur pierre à l'édifice. Ce désir, grâce au dévouement de tous prit corps et ce fut une belle journée.

Fête bretonne, certes, où les paysages et l'art de notre province furent évoqués, mais aussi fête de famille, tous se sentant sortis d'une même souche, héritiers d'un même patrimoine spirituel. Les non-bretons n'eurent pas de peine à y communier.

C'est à la salle d'Iéna que se déroula au soir du 2 mai le premier acte de cette réunion. Le souci artistique des organisateurs n'avait pas oublié que l'âme bretonne ne se sépare pas de sa foi, et les interprètes, depuis le simple débutant qui nous charmait autant par sa simplicité que par un réel talent, jusqu'à l'artiste confirmé qui donnait le meilleur de lui-même, ont tous su mettre leur art au service de la foi.

Pas de Bretagne sans bombardes et binious. Ils rappelaient les noces et les pardons et, avec les costumes et les étendards semés d'hermines, reconstituaient le décor traditionnel. Ne fallait-il pas évoquer aussitôt Landévennec, avec son site, le rayonnement et l'espérance qu'évoque ce simple nom ? Le Landévennec d'hier, c'est celui que sut faire revivre M. le Général de Boisboissel. Nos lecteurs trouveront plus loin quelques-unes de ses pages fleuries. Premier tableau qui va rester comme en surimpression tout au long de la séance, donnant à chaque nom, à chaque texte ou morceau sa puissance de souvenir ou d'évocation. Après avoir goûté le plaisir, nouveau pour beaucoup, que nous fit éprouver une harpiste de grand talent, nous retrouvons des noms qui à eux seuls en disent long : Anatole Le Braz, Saint-Pol Roux, Max Jacob et d'autres. Ne rappelons ici que quelques titres : la délicieuse chanson « des P'tits bons enfants », ce « Pauvre du bercail » que l'on pourrait intituler « Ballade du recteur de Camaret qui reconstruit son église » ou les souvenirs d'un petit Juif éprouvant la puissance d'attraction de la foi bretonne, chants, lectures, récits, tout était délicatement choisi et interprété.

Comment mieux présenter le Landévennec d'aujourd'hui qu'en nous mettant sous les yeux ce qui en reste et comment les moines, fils de

Saint Guénoé, se sont mis à la tâche pour le rendre à sa destinée première : terre de prière et de travail ? C'est ce que réalise l'excellent film « Nous bâtons sur les ruines », permettant au spectateur de situer le cadre et d'assister à quelques scènes de la vie monastique, tant à la ferme ou aux champs, qu'au réfectoire et dans ce petit oratoire sous les combles où l'office divin s'il n'a pas encore retrouvé les splendeurs liturgiques donne le rythme qui fait battre le nouveau monastère. Ici ou là, des moines d'aujourd'hui cherchent à « retrouver les gestes des anciens moines », à retrouver surtout leur esprit et leur ferveur.

Quant au Landévennec de demain, n'appartient-il pas totalement à la Providence, à la Charité du Christ et de ses membres ? C'était pour proclamer cette conviction, pour confier au Maître cette œuvre commune, que, beaucoup plus nombreux encore que la veille, la foule de nos amis vint assister à la messe de l'Ascension. Malgré ses dimensions respectables, l'église Saint-Pierre de Chaillot, où nous accueillit si aimablement M. le Curé, un Breton lui aussi, pouvait à peine la contenir. Là aussi nous étions en famille, tous enfants d'un même Père — rassemblés dans l'unité d'une même foi et d'une même confiance. Unité qui se manifesta par le grand nombre de communions malgré l'heure tardive, qui se concrétisa aussi par la générosité de la réponse de tous à l'appel que leur adressa Notre Révérendissime Père Abbé.

Dans cette grande liturgie de l'Eglise où chacun se retrouve chez soi et dont le chant fut assuré par les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, la Bretagne ne perdit pas tout à fait ses droits puisque pendant la distribution de la Sainte Communion, ils nous interprétèrent le cantique « Ar Baradoz ».

Cette réalité : voir Landévennec redevenir un foyer de vie monastique, de culture religieuse et bretonne, non pas dans un égoïste sentiment de repli sur soi, mais pour nous permettre de conserver à notre Province sa place et son rayonnement dans la vie de la France et de l'Eglise, cette réalité nous pouvons l'espérer toute proche. Et cette espérance, avec notre courage pour apporter notre contribution à l'œuvre ne peut qu'être renforcée par de tels témoignages qui s'enracinent dans la foi et la charité la plus authentique. C'est à tous que vont nos remerciements. Nous ne nommons personne, préférant laisser à Celui qui sonde les reins et les cœurs le soin d'accomplir sa promesse en étant lui-même leur récompense.

Demandez à Kerbénéat :

La brochure

« LANDEVENNEC »

Texte d'un moine de Kerbénéat. - Illustrations de Jos. Le Doaré. — 150 francs; franco, 175 francs.

Aidez-nous à la répandre en nous demandant de vous adresser telle quantité que vous vous chargeriez de présenter à vos parents et amis.

ÉVOCACTION

Extraits de l'allocution du Général Yves de Boisboissel à la « Journée Landévennec », le 2 mai 1951 à Paris.

Il y a, disait Barrès, des lieux où souffle l'esprit. Landévennec, en Basse-Bretagne, est un de ces lieux-là.

Qu'est-ce que Landévennec? Rassurez-vous, je ne vous infligerai pas une conférence historique sur ce sujet : elle n'aurait pas sa place dans cette séance. Il y faudrait, au demeurant, un temps moins mesuré, sans doute aussi une voix plus qualifiée. Je voudrais seulement, Breton entre d'autres Bretons, fils fervent de notre vieille terre celtique et dévoué à son culte jusqu'à l'heure de la Grande Relève, je voudrais seulement tenter de vous transporter avec moi aux rives d'Armorique, comme le firent pour eux-mêmes, à l'époque sacrée, nos sept Saints traversant miraculeusement la mer dans leur auge de pierre, ou, plus humainement, sur leurs barques ballotées par la houle, vent de Noroît portant. Je voudrais vous faire aborder aux rives bretonnes, en quelque « loc » abrité, ou à l'accote de falaises qu'arrose perpétuellement l'embrun salé. Une fois à terre la Bretagne fera le reste et la vieille enchantresse saura vous retenir.

Landévennec, qu'est-ce donc ?

Ce fut, — ce sera à nouveau demain, grâce à vous — une abbaye... Il y a deux cents ans bientôt que les voix pieuses s'y sont tues. C'est pour qu'elles ressurgissent de la terre du passé que nous sommes ici.

Après avoir esquissé l'origine du « Iann » de Guérolé, souligné le rôle et le rayonnement de l'Abbaye, M. de Boisboissel voulut mettre son auditoire « en résonance avec sa Bretagne bien-aimée ».

Je voudrais, si saint Guérolé veut bien m'inspirer, tenter de faire comprendre à ceux qui ne sont pas de chez nous ce qu'est, pour nous Bretons, un lieu chargé d'histoire et de spiritualité comme Landévennec; et plus généralement de vous faire sentir l'âme même de la Bretagne...

Je voudrais vous montrer, non pas la seule Bretagne maritime, où nous appelons Landévennec, mais aussi celle que nous nommons l'Angoat, le pays des taillis, des landes où saillent les blocs de granit comme des ossements pétrifiés de géants, où l'on entend,

le soir, traîner de colline en colline, les appels chantants des pâtours...

Je voudrais dresser devant vos yeux la silhouette de nos clochers à jour, de nos innombrables chapelles, comme celles de Saint-Fiacre, de Sainte-Barbe du Faouët, et de ce bijou de Kernascléden en Guéméné, le peuple de nos calvaires : Saint-Thégonnec, Guimiliau, Plougastel, Pleyben, qui chantent sur la terre bretonne leur *Credo* triomphant, les humbles croix qui jalonnent les chemins de Bretagne, comme les fêtes sacrées l'année et les rites religieux la vie et, sur la gloire des couchants dorés, le geste des grands bras bénissants. Indestructible couronne spirituelle d'une terre d'élection.

Ce promontoire de l'Occident qu'est le Finistère se trouve tout jalonné de collines inspirées. C'est la butte de Locronan, où, il y a deux ans, nous assistions — n'est-ce pas, mes compatriotes? — à cette prodigieuse messe de minuit autour de la chapelle de Saint-Ronan, veillés de loin par les phares de l'Iroise, de la rade de Brest, de Douarnenez, de Crozon, cierges vigilants dans la nuit, sous l'irradiation d'une lune à son plein qui faisait de la colline semée d'ajoncs et de bruyères comme un Thabor de Transfiguration. Dix mille voix chantaient leur foi indestructible, et, par un miracle à rebours, le fractionnement à l'extrême des hosties ne put suffire à nourrir du Pain de Vie tous ceux qui, à genoux sur la lande, étaient venus en demander leur part.

C'est Sainte-Anne de La Palud où, le dernier dimanche d'août, un peuple entier s'agenouille face à la mer, au fond de la baie de Douarnenez.

C'est à Saint-Pol-de-Léon, le stupéfiant Kreisker, le plus hardi clocher du monde, qui domine toute la campagne léonnaise et la bénit du signe de la croix. Et j'ai encore dans l'oreille l'écho du formidable *Credo* entonné, à minuit également, l'an dernier, par 20.000 poitrines peut-être, tout autour de l'autel immense où neuf messes se célébraient simultanément, en mémoire des neuf évêchés de l'ancienne Bretagne. C'est là, c'est à Sainte-Marie-du-Ménez-Hom, c'est à Plougastel, c'est au Folgoët, c'est à Rumengol, c'est à Brasparts, à Sainte-Anne d'Auray, c'est sur le Ménez-Bré en Goëlo, c'est dans la splendeur, la ferveur et la liesse de nos « pardons » qu'il faut venir chercher le vrai visage de la Bretagne.

C'est enfin sur cette hauteur de Ty-Jobic, au-dessus de notre cher Landévennec, d'où l'on aperçoit les cloches de seize paroisses : tour d'horizon chargé de sens spirituel...

Ce sont nos Acropoles à nous, Celtes, racinés dans cette terre bretonne, aux confins des mers du Ponant; face à l'Océan qui a

fixé nos rêves, attiré notre éternel désir de mouvance, conditionné nos destins à nous fils de ce sol tout imbibé de mysticisme, d'un mysticisme qui en sourd, comme la rosée, qui, aux matins lumineux de printemps, mêle ses perles d'argent à l'or des ajoncs en fleurs.

Nos aïeux ont voulu dormir là, sous leurs dolmens de granit verdi, aux confins du monde alors connu, face au grand mystère de la nuit.

Nos morts sont là. Nous pouvons en faire l'appel, comme nous pouvons faire l'appel des 240.000 noms qui inscrivent sur le marbre de nos monuments de guerre l'apport sanglant, mais pieusement consenti, de la Bretagne au salut de la Patrie.

A vrai dire, chez nous, les morts ne nous quittent jamais complètement. Ils demeurent nos compagnons de route, plus que partout ailleurs mêlés aux vivants. La grande fête religieuse, en Basse-Bretagne, c'est l'après-midi de la Toussaint.

On nous croit tristes, nous sommes sérieux. On nous attribue je ne sais quel goût morbide des choses de la mort : c'est bien mal nous connaître, c'est ignorer le trait caractéristique de notre race : la tendance celle au surnaturel, cette sorte de communion permanente avec l'au-delà.

En Basse-Bretagne, la mer nous tient toujours en quelque manière, même les gars des bois et des landes. Elle conditionne notre climat, pantant notre genre de vie. Elle est indiscutablement notre souveraine. Le souffle de l'Océan anime notre pays bas-breton comme un dieu invisible et jaloux.

Nos poumons — et nos âmes — se sont dilatés aux grandes brises impétueuses et salubres. Avec passion nous avons bu cette haleine du large, l'air vierge, l'air irrespiré des grandes solitudes atlantiques, comme le disait dans sa langue magnifique notre A. Le Braz. « *Mare nostrum!* Obstinément nous revenons, avides de ton chant éternel, ô sirène, écouter la sône rythmée que module ta voix profonde, mêlés dans le fracas des tempêtes au cri aigre des goélands... »

Voilà ce qu'est la Bretagne !

Terre de prêtres, terre de moines ? Soit, nous ne nous en dédions pas ! Terre de soldats, de coloniaux, de marins ? Oui, témoins nos monuments aux morts.

Terre de paysans aussi, de cultivateurs attachés à la glèbe, celle où l'on ne sait que trop bien creuser son trou, par habitude, quand ce trou s'appelle une tranchée.

Terre d'hommes rudes, dit-on, forts en tout cas, têtus, j'y

consens si la ténacité est une vertu. Nous avons une devise, que je vous demande la permission d'énoncer en breton, pour mes compatriotes qui m'écoutent :

« *Na netra, na den na vir ouzimp kerzet warzu ar pul !* »

« *Rien, ni personne, ne saurait nous empêcher de marcher vers le but !* »

YVES DE BOISBOISSEL.

ASSOCIATION " LES AMIS DE LANDÉVENNEC "

Deuxième liste, arrêtée au 15 juin 1951

MEMBRES FONDATEURS

Berthelot, famille, La Roche-Maurice.	Joseph, Paul, Mme Yve, Morlaix.
Brencol, Abbé, Recteur, Landévennec.	Kaigre, Louis, famille, Saint-Marc-Brest.
Capitaine, Yves, Landévennec.	Kerrest, Mme, Landévennec.
Capitaine, Jean, Landévennec.	Lecharrier, Bernard, Westmount (Canada).
Chacun, Mme, 24, rue Vis, Quimper.	Lézeluc (de), Mlle, Ile Tudy.
Cousquer, M., Mme, Landerneau.	Minor (Le), Mme, Pont-l'Abbé.
Crouan, Jean, M., Notaire, Quémeneven.	Pader, M., Mme, Notaire, Brest.
Doaré (Le), Mme, Moulin-Mer, Landévennec.	Pot, Y., Mlle, Ty-Robbée, Saint-Servais.
Doaré, M., Mme, Châteaulin.	Poulliquen, Em., Docteur, Landerneau.
Dubois, Mlle, Lycée jeunes filles, Rennes.	Rév. Mère Supér., Inst. Ste-Anne, Quimper.
Ferrounays (marquise de la), Paris.	R. M. Prieure Bénédictines, Le Calvaire.
Gall (Le), Lucie, Landévennec.	Anonyme, Quimper.
Gourlay, Jeanne, Pl. au Beurre, Quimper.	Anonyme, Saint-Brieuc.
Guellec, Eugène, famille, Quimper.	Anonyme, Landivisau.
De Chaluz, comte et comtesse, Landévennec.	Anonyme, Paris.
Conan, M., Notaire, Telgruc.	Anonyme, Le Folgoët.
Guyader, J.-F., Place des Otages, Morlaix.	Anonyme, Quimper.
Jaouen, Mlle, Quimper.	

MEMBRES PROTECTEURS

Berthelot, Mlle, bourg Ouessant.	Lemarié, Ch., M., Orveau, par Segré.
De la Bourdonnaye, Mlle, Le Faou.	Lucas, Guillaume, M. et Mme, Bohars.
Cévaer, R. P., curé Saint-Gabriel, Paris.	Nir (Le), Mme Joseph, Châteaulin.
Chapel, André, M ^e , Avoué, Morlaix.	Penaros, Monique, Mlle, Quimper.
Clech (Le), Mme, Grand'Rue, Quimper.	Piriou, S., M., rue Chapeau-Rouge, Quimper.
Collet, Roger, M., Brest.	Poulliquen, Yves, Mme, Landerneau.
Cozien, Mme, Yve, Pleyben.	Quémener, Abbé, Curé-Doyen, Sizun.
Dardy, Docteur et Mme, Landerneau.	Simon, Marcel, M. et Mme, Landerneau.
Faillard, Corentin, M., Pleyben.	De Toulancoat, Mlle, Motreff.
Faillard, Jean, M., Pleyben.	Vachon, M. et Mme, La Roche-Maurice.
Gae (Le), Mme, Grand'Place, Pleyben.	De Vasselot de Régné, Capitaine, Paris.
Gélibart, J.-M., Saint-Pierre-Quilbignon.	R. M. Supérieure, rue Verdélet, Quimper.
Grill, Chanoine Aumônier, Quimper.	Religieuses Augustines, Gonarec.
Hervé, Mlle, « L'Alouette », Guingamp.	Anonyme, Bain-de-Bretagne.
Isisau, famille, Saint-Marc-Brest.	Anonyme, Le Conquet.
Jadé, Abbé, Recteur, Plougouven.	Anonyme, Sizun.
Lavanant, Jean, M. et Mme, Dirinon.	Anonyme, Le Relecq-Kerhuon.
	Anonyme, Le Relecq-Kerhuon.

MEMBRES BIENFAITEURS

Abilly, Michel, famille, Saint-Marc-Brest.
 André, Guillaume, Guipavas.
 Arnodin, Mlle, Châteauneuf-sur-Loire.
 Barguil, Yves, Saint-Hermin.
 Bargaull, M., Kerbiriou, Saint-Hermin.
 Bellec, M., Notaire, Sizun.
 Ber (Le), Yves, M., Sizun.
 Bernard, Joseph, M., Collorec.
 Bernard, Mme veuve, Collorec.
 Berthou, Louis, M. et Mme, Landerneau.
 Anonyme, Saint-Pierre-Quilbignon.
 Barré, Yves, M. et Mme, bijoutier, Pleyben.
 Burnet, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.
 Beux (Le), J.-Louis, Brest.
 Bidaut, Mme, Quimper.
 Blanchard, Mlle, Le Rédecq-Kerhuon.
 Bodré, Mme Vve, Plomeur.
 Boisducler (de), vicomtesse, Lamballe.
 Borvon, Mme, Ker-Raoul, Landévennec.
 Bossard, Louis, M. et Mme, Plouguin.
 Botéraou, Mme, Saint-Marc-Brest.
 Botéraou, Louis, Mme, Ploualmézeau.
 Bothorel, famille, Sizun.
 Bonard, famille, Brest.
 Bouchayer, Jacques, M., Paris.
 Boulanger, François, M. et Mme, St-Hermin.
 Boullé, chanoine, La Retraite, Quimper.
 Boutemy, Pierre, famille, Brest.
 Branellec, Fçois, M. et Mme, St-Pol-de-Léon.
 Branellec, Mme, Château Kerampir, Bohars.
 Branellec, Mlle, Château Kerampir, Bohars.
 Bras (Le), Jn-Fçois, Saint-Eloy.
 Bréhier, M., Château-Thierry.
 Breton, Marcel, M. et Mme, St-Pierre-Quilb.
 Bris-Le Droff (Le), fam., St-Marc-Brest.
 Bris (Le), M., Châteauneuf-du-Faou.
 Buhau, Mme, Sizun.
 Anonyme, Saint-Pierre-Quilbignon.
 Cabon, Anne-Marie, Le Folgoët.
 Calvez, Jean, famille, Brest.
 Caraf, Pierre, M., Quimper.
 Carriou, M. et Mme, Quimper.
 Carn-Quillen, Jean, M. et Mme, Landévennec.
 Carrerou, M. et Mme, Landévennec.
 Casté, Joseph, M. et Mme, Collorec.
 Cavalot, M., Sizun.
 Céliou, Arsène, abbé, Ergué-Armel.
 Cessou, Marie, Landerneau.
 Chapelain (Le), Mme, Brest.
 Chuto, Louis, M., Kerfeunteun.
 Cloître, Albert, famille, Brest.
 Coat, Emmanuel, vicaire, Saint-Brieuc.
 Collin, M. et Mme, Guisader, Mme, St-Pierre.
 Colla, famille, Saint-Marc-Brest.
 Colleau, Camille, Saint-Jean-du-Doigt.
 Congar, abbé, recteur, Coray.
 Carlay, Yvonne, Mme, Brest.
 Cornée, M. et Mme, Pleyber-Christ.
 Cornée, Jeanne-Marie, Pleyben.
 Couadin, docteur, Pnom-Penh, Cambodge.
 Covarec, M. et Mme, Saint-Thonan.
 Costes, E., Mme, Pleyben.
 Créac'h, Joseph, Mme, Ouessant.
 Creiznou, abbé, recteur, Lampaul-Guil.
 Crenn, famille, Ploudiry.
 Darnaou (père), M. et Mme, Quimper.
 Dé (Le), Marie, Quimper.
 Dejou, M., Brest.
 Delalande, Fçois, Mésières-sur-Issoire.
 Delange, Mme, rue Nicolo, Paris.

Déniel, J.-L., abbé, Saint-Marc-Brest.
 Denniclou, Gabriel, famille, Saint-Marc.
 Didon-Léocat, A., M. et Mme, Saint-Pierre.
 Dilloquer (Le), M. et Mme, Quimper.
 Dirazon, M. et Mme, Huelgoët.
 Dourmap, Louis, famille, La Martyre.
 Dreau, Pierre, Mme, St-Guénolé-Pennmarch.
 Drévilou, Laurent, Mme, Crozon.
 Du (Le), aumônier du Carmel, Morlaix.
 Dumortier, M., Morlaix.
 Elégoët, M., Loc-Brévalaire.
 Favé, Yves, M. et Mme, Quimper.
 Floch, Mme veuve, Lopérec.
 Foullien, Mme, Quimper.
 Freund, M. et Mme, Saint-François, Morlaix.
 Gac, Mme, Kerlouan.
 Gall (Le), Lucien, Landévennec.
 Gall (Le), François, M. et Mme, Brest.
 Gall (Le), Mlle, Quimper.
 Garnier, C., Mme, Bois-Colombes.
 Gautret, Mme, Brest.
 Gélébart, abbé, recteur, Brennilis.
 Gestin, Louis, famille, Brest.
 Goarant, Françoise, Mlle, Quimper.
 Gibois, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.
 Goulaouic, M. et Mme, Châteaulin.
 Anonyme, Saint-Thonan.
 Goumelen, Robitaille, Mmes, Quimper.
 Goumelen, M. (père), St-Pierre-Quilbignon.
 Goumelen, M. et Mme, St-Pierre-Quilb.
 Gouvenec, Vincent, famille, Brest.
 Grannec, Jean, abbé, vicaire, Le Folgoët.
 Guéguen, chanoine, recteur, Le Folgoët.
 Guéguen, Mme veuve, Landerneau.
 Guéguinat, Pierre, Crozon.
 Guersch, Joseph, M. et Mme, Sibirill.
 Guermeur, Jeannie, Mlle, Irvillac.
 Guermeur, M., Irvillac.
 Guéry, Mlle, Brest.
 Guenzagar, abbé, vicaire, Pleyben.
 Guibert, Mlle, Quimper.
 Guidal, Anne, Mlle, Brasparis.
 Guidal, Louis, M. et Mme, Brasparis.
 Guillerin, Jean, Mme veuve, Brasparis.
 Guillerin, J.-F., abbé, vicaire, Pleyben.
 Guillou (Le), famille, Brasparis.
 Gully, Mme, Lopérec.
 Gully, Mme, Pleyben.
 Guivare'h, Th., abbé, vicaire, Plouzané.
 Guyenvarch, Mme veuve, Landéda.
 Guyomarc'h, Auguste, famille, Brest.
 Hal-Donnan, famille, Brest.
 Hamon, Mme veuve, Landerneau.
 Hartereau, R., M., Landerneau.
 Hélias, Emile, M., Lopérec.
 Her (Le), Didier, famille, Landerneau.
 Hénaff (Le), M., Le Paludé, Quimper.
 Henry, Anna, Mlle, Brasparis.
 Herry, Mlle, Landerneau.
 Hétet, Mme, Lopérec.
 Hily, famille, Saint-Marc-Brest.
 Huon, Pierre, Mme, Eubeuz, Pluzunet.
 Jaffrés, Mlle, Landivisiau.
 Janne, Emile, M. et Mme, Brest.
 Jégou du Laz, comte, Landeleau.
 Jestin, Albert, M. et Mme, St-Marc-Brest.
 Jollie (Le), famille, veuve Joseph, Lothey.
 Jousan, M. et Mme, La Roche-Maurice.
 Kerbaud, Auguste, M., Lanneuffret.
 Kerboucuff, M. et Mme, Irvillac.

Keraudy, Jean, famille, Saint-Marc-Brest.
 Kerfriden, Pierre, Mme, Pont-l'Abbé.
 Kerhoas, Yves, M., Pleyben.
 Kerjean, Marcel, M. et Mme, Brest.
 Kerjean, Joseph, M. et Mme, St-Marc-Brest.
 Kerjean, Mme, Brest.
 Kermaoac'h, abbé, recteur, Ergué-Armel.
 Kermao, Mme veuve, Ouessant.
 Kérouanton, Yves, abbé, vicaire, Brasparis.
 Kerouartz (de), marquis, Lanilis.
 Kerros (de), M. et Mme, St-Pierre-Quilb.
 Keivellec, Paul, M., Le Rheun, Roscoff.
 Lancia, M. et Mme, Le Huelgoat.
 Lann (Le), M., notaire, Pleyben.
 Lannuzel, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.
 Lanthoine, Joseph, M. et Mme, Pluzunet.
 Lavenant, Yves, Loqueffret.
 Lay (Le), Mme veuve, Pleyben.
 Lebeau, A., M., Vanves (Seine).
 Legrand, M. et Mme, Saint-Nic.
 Leost, Mlle, Sizun.
 Lezorge, M. et Mme, Douarnenez.
 Lezora, E., M. et Mme, Pluzunet.
 L'Hôpital (de), G., M., Landerneau.
 L'Hôstis, Mme, Brest.
 Loussouara-Dopré, M., Argol.
 Lozac'hmeur et Jan, fam., Ergué-Armel.
 Malgorn, Mme, Ouessant.
 Malgorn, Mme Vve, Ouessant.
 Manac'h-Colléoc, Brasparis.
 Manis, abbé, Saint-Pierre-Quilbignon.
 Marrec (Le), famille, Saint-Marc-Brest.
 Martin, Jean-Louis, M., Collorec.
 Maudire, famille, Châteauneuf-du-Faou.
 Merret, Mme, Bodilis.
 Messenger, abbé, recteur, Saint-Thois.
 Meizman, M. et Mme, Kerlaz.
 Meur (Le), chanoine, Brest.
 Mével, François, famille, Brest.
 Mével, Perrine, La Feuillée.
 Mével, Mme, La Feuillée.
 Misonne, Paul-Elle, M., Paris.
 Moal (Lucien), René, famille, Pleyben.
 Moal (Lucien), famille, Saint-Marc-Brest.
 Montell, André, Ministre de la Marine, Paris.
 Montille (de), Richard, Mme, Landévennec.
 Morin, François, Mme, Guimaec.
 Morvan, Mlle, Brest.
 Naelou (Le), famille, Carhaix.
 Nicolle, Marie, Mlle, Hospice, Landivisiau.
 Noël, Emile, M. et Mme, Ouessant.
 Oriat, famille, comdt, Louis, Saint-Marc.
 Orvoen, Librairie, Quimper.
 Page (Le), Mme veuve, Pleyben.
 Parquer-Delisle (Le), Jean, M. et Mme, Ploubere.
 Parquer-Guyomard (Le), famille, Ploubere.
 Parquic, Yvonne, Mlle, Saint-Marc-Brest.
 Paulé, M., Quimper.
 Penaud, Paul, Mme, Ouessant.
 Pencerac'h, Yvonne, Mlle, Sizun.
 Penneac'h, Mme veuve, Sizun.
 Péron, Louis, Mme, Ergué-Armel.
 Péron, abbé, recteur, Commana.
 Péron, Marie, Mlle, Plounevéz-Lochrist.
 Anonyme, Motreff.
 Perrin, famille, Port-Fold, Egypte.
 Perrot, M., maire de Saint-Divy.
 Perrot, Mme, Ouessant.
 Pesce, Armand, famille, Brest.
 Petro, Marg., Mlle, Trégomec (Morbihan).

Pichard, Guillaume, M. et Mme, St-Pierre.
 Pilven, Julien, famille, Saint-Marc-Brest.
 Piriou, Mme, Pleyben.
 Piel, Y., Mlle, Morgat, par Crozon.
 Piel, M., Mlle, Morgat, par Crozon.
 Plouzenec, abbé, vicaire, Plougastel-Daoulas.
 Poupon (Le), Yves, famille, Ergué-Armel.
 Proust du Ferray (Le), Mme, Quimper.
 Pruche, docteur, Ouessant.
 Quénec, Mme, Sizun.
 Quénec, Daniel, Landerneau.
 Anonyme, Morlaix.
 Quelven, chanoine, Sainte-Anne d'Auray.
 Quéré, Jean, Mme, Plouyé.
 Radenac, Pierre, M., Saint-Brieuc.
 Anonyme, Pont-de-Buis.
 Rannou, Pierre, famille, St-Marc-Brest.
 Respriget, Xavier, famille, Landerneau.
 Richard, Pierre, famille, Ile de Sein.
 Richard, Mme, Landerneau.
 Ricou, F., abbé, vicaire, St-Michel-Brest.
 Ricou, Tony, Mme, Paris.
 Ringenbach, Anna, Gourbeville (Manche).
 Rivoual, Fçois, M. et Mme, Saint-Hermin.
 Roch (Le), Mme, Morgat, par Crozon.
 Roeck (de), Yves, famille, Quimper.
 Roignant, Mlle, Sizun.
 Rolland, Paul, Mme, Ouessant.
 Ropars, A., Mme, Plufur.
 Ropars, Etienne, M. et Mme, Saint-Hermin.
 Rosmoen, Pierre, M. et Mme, Collorec.
 Roué, abbé, recteur, Brasparis.
 Roué, Anne, Mlle, Brest.
 Roué, Jeanne, Mlle, Brest.
 Rousseau, Louis, docteur, Paris.
 Rousseau, M., Brest.
 Roux (Le), Yves, M., Pleyben.
 Rouzault, Yves, M. et Mme, Prat.
 Roy-Ladurie (Le), M., Villeray.
 Saisün, Mme, Châteauneuf-du-Faou.
 Anonyme, Sizun.
 Salou, Emile, M., Pleyben.
 Saluden, Pierre, famille, Landerneau.
 Semonsout, Suzanne, Mlle, St-Pierre-Quilb.
 Simon, Mme veuve, Loc-Brévalaire.
 Simon, Yves, famille, Landerneau.
 Soyer, M. et Mme, Guingamp.
 Sparfel, chanoine, curé, Pleyben.
 Stang, abbé, recteur, Saint-Divy.
 Stéphan, famille, Ouessant.
 Stéphan, Mme Vve, Ouessant.
 Stum-Le Goff (Le), Mme veuve, Landévennec.
 Suignard, Mme, Collorec.
 Anonyme, Kerauzera, en Ploubere.
 Tanguy, Mlle-Joséphine, Mlle, Landerneau.
 Taniou, Prosper, famille, Quimper.
 Tanteur, Pierre, Mme, Brasparis.
 Thomas et Callot, MM., Quimper.
 Trévidic, Joseph, abbé, Quimper.
 Vaillant, Albert, famille, Saint-Marc-Brest.
 Velly (Le), Marie, Mlle, Lothay.
 Vera, J.-L., abbé, vicaire, Ouessant.
 Vignot, Louis, Brest-Lambéollec.
 Welker, Jean, M. et Mme, Epinal.
 Anonyme, Milliac.
 Un chameur anonyme, Quimper.
 Abbesse (Mme I'), Dourgne (Tara).
 Supérieure des Bénédictines, Urz (B.P.).
 R. M. Supérieure, Ecole, Ergué-Armel.
 R. M. Supérieure, Lanrose, Lambéollec.
 R. M. Supérieure, Ecole, Saint-Pierre.
 Religieuses Ursulines, Dinan.

Religieuses, clinique, Le Piller-Rouge.
Religieuses et élèves, Ecole, Huelgoat.
Religieuses de la Retraite, Saint-Marc.
Filles de la Sagesse, St-Pierre-Quilbignon.
R. M. Supérieure, Ecole, Pleyben.
Directeur Ecole, Saint-Marc-Brest.
Dames pensionnaires, Hospice, Lesneven.

Ecole Sainte-Anne, Ouessant.
Pensionnat de la Retraite, Quimper.
Ecole Libre « La Sainte-Famille », Plovan.
Ecoles Chrétiennes, Prov. d'Indochine.
Institution Sainte-Thérèse, Ergué-Armel.
Cours N.-D. du Calvaire, Landerneau.



MEMBRES DÉFUNTS

Un certain nombre de personnes ayant désiré faire figurer parmi les bienfaiteurs de Landévennec, des parents ou des amis défunts, nous donnons ici la liste de ces membres qui, bien entendu, sans faire partie officiellement de l'Association, participent à tous ses biens spirituels et en particulier aux prières de la Communauté monastique de Kerbénéat et de Landévennec.

FONDATEURS. — S. Exc. Mgr Tréhiou, ancien évêque de Vannes; abbé J.-M. Perrot, ancien recteur de Scrignac, fondateur du « Bleun-Brug ».

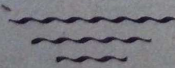
BIENFAITEURS. — Mondot, Paul, Saint-Renan; Raguénès, Jean, M., Mme, Le Conquet.

ADHERENTS. — Bozec, Pierre, M., Le Conquet; Chambfort, M.,; Chapa-lain, Yves, M., Landéda; Copy, Ambroise, Le Conquet; Le Coz, Mme, Dineault; Ceffroy, P., M.; L'Hostis, Jean, Landéda; Ronel, Jean, M., Saint-Marc-Brest; Taburet, H., docteur, Le Conquet.



Membres de l'Association dont nous avons appris le récent décès et que nous recommandons aux prières de nos amis :

Abbé Brinquin, Aumônier de l'Île Blanche; Guillerm, Jean, M., Brasparts; abbé Kéramoal, Le Folgoët; Pochon, Mile, Morlaix; abbé Parnet, Bergerac, Dordogne; Simon, Mme, Portsall.

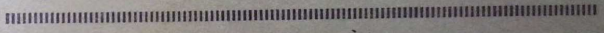


Pour la Bibliothèque de Landévennec

Nous avons reçu :

- La collection des « Annales de Bretagne ».
- Le « Dictionnaire de Trévoux », grande édition.
- La Bible latine de Robert Estienne (très belle édition de 1540).
- Les Œuvres Spirituelles de Louis de Grenade par F. Simon Martin (1686 — in-folio).
- Les Œuvres de Richard Saint-Victor. (Edition de 1621 à Cologne.)
- Les Œuvres de Saint-Ephrem.

Merci...



SAINTE-ANNE D'AURAY accueille les 3, 4, 5 août
le 33^e Congrès du **BLEUN-BRUG**

- Le vendredi 3 : Journée Jean-Pierre Calloc'h.
- Le samedi 4 : Journée Yvon Nicolazic, le voyant de Keranna.
19 heures. — Arrivée solennelle des pèlerins.
24 heures. — Messe de Minuit.
- Le dimanche 5 : Journée Sainte Anne.
8 h. 30. — Concours divers, chants en langue bretonne.
11 heures. — Messe Pontificale.
14 heures. — Jeu scénique. Procession.

